

Burundi : vers la construction de logements sociaux en zone urbaine

@rib News, 04/12/2015 - Source Xinhua Le gouvernement burundais envisage de démarrer un projet de construction de logements sociaux à Bujumbura et dans d'autres centres urbains sur une période de cinq ans, a indiqué Philippe Nzobonariba, porte-parole du gouvernement. "Après beaucoup d'échanges, le conseil des ministres a approuvé et soutenu ce projet, mais a estimé nécessaire d'en évaluer tous les contours", a précisé M. Nzobonariba dans un communiqué de presse sanctionnant la réunion du conseil des ministres du mercredi 2 décembre 2015 qui a analysé ce dossier.

Le ministre burundais des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement (TTE), Jean Bosco Ntwenzwenimana, qui a défendu ce dossier devant ce conseil, a précisé que l'exécution du projet aura lieu dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention entre une société internationale d'architecture nommée "Biz Planners And Advisers Limited" et une société par action burundaise nommée "Société Immobilière Publique" (SIP). La SIP a pour mission première d'assurer la mise en œuvre de la politique nationale de l'habitat urbain, en contribuant à la résolution des problèmes liés aux logements en milieu urbain. Le ministre Ntwenzinimana a ajouté que la SIP a obtenu l'aval du gouvernement burundais pour contracter un emprunt de 500 millions d'euros auprès de Biz Planners And Advisers Limited, remboursable sur 25 ans comprenant une période de grâce de 10 ans. Selon un communiqué gouvernemental, l'État mettra en outre, à la disposition de la SIP, des terrains nécessaires pour les constructions projetées. Le gouvernement burundais, ajoute-t-on, pourra exonérer les droits de douane, les différents impôts et taxes sur les matériaux de construction importés ou locaux afin de réduire le coût de construction de ces logements. De la sorte, estime-t-on au niveau du gouvernement burundais, ces matériaux seront accessibles aux gens à revenus moyens.